

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2024

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ADESIONE DI A CULLETTIVITÀ DI CORSICA À
L'ASSOCIU "LA 27ÈME RÉGION"**

**ADHÉSION DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE À
L'ASSOCIATION "LA 27ÈME RÉGION"**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre de sa dynamique d'innovation publique territoriale, et plus particulièrement de l'activité de son laboratoire d'innovation publique - le Corsica Lab - la Collectivité de Corse favorise l'émergence et accompagne les initiatives innovantes visant à imaginer les services, les administrations et les modes d'action publics de demain.

L'association « La 27^{ème} Région » est un laboratoire de transformation publique, constitué en association indépendante, qui propose un espace pluridisciplinaire, réflexif et expérimental pour construire les futurs souhaitables de l'action publique.

Depuis 2008, son rôle est de conduire des projets et de produire des connaissances, des enseignements et des propositions destinées à être largement partagées, dans une logique de bien commun.

Ses partenaires sont des collectivités, des administrations et des acteurs privés qui soutiennent l'association à la fois pour profiter et contribuer activement à ce bien commun. Tous sont des adhérents de l'association.

Le projet d'adhésion de la Collectivité de Corse à l'association « La 27^{ème} Région » revêt un intérêt capital pour sa démarche de transformation publique portée par le Corsica Lab, lui permettant ainsi de :

- Participer aux programmes de recherche-action menés par la 27^{ème} Région, voire initier et héberger des programmes spécifiques insulaires ;
- Participer aux activités proposées par le centre-ressources et de bénéficier d'un service de veille, de sensibilisation, d'orientation et de mise en réseau ;
- Participer à la gouvernance de « La 27^{ème} Région » ;
- Accéder aux événements professionnels : webconférences, webinaires adhérents, voyages d'étude, rencontres internationales, workshops, Semaine/ Mois de l'innovation publique.
- Bénéficier d'un compagnonnage, sous la forme d'un temps d'échange régulier avec l'équipe de « La 27^{ème} Région » pour bénéficier de son regard extérieur et de son expertise sur les démarches d'innovation menées par la Collectivité de Corse.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 5 000 € (cinq mille euros) pour l'année 2024, selon la grille tarifaire de l'association en vigueur.

Il est donc proposé :

- d'approuver l'adhésion de la Collectivité de Corse à l'association « La 27^{ème}

Région » pour une durée de 1 an renouvelable et le paiement de la cotisation annuelle d'un montant de 5 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.